

PAP "Val Saint André" à Luxembourg



**Concept d'alimentation en eau
potable et raccordement
aux différents
réseaux existants**

Mars 2018

Table des matières

1. Présentation	3
2. Alimentation en eau potable	3
3. Chauffage urbain	4
4. Raccordement aux réseaux existants	4
4.1. Réseau de gaz et d'électricité Creos	4
4.2. Réseau de télécommunication POST Technologies	5
4.3. Réseau de télécommunication SFR	5
5. Annexes	6
5.1. PAP « Val Saint André »	6
5.2. Alimentation en eaux potable	7
5.3. Chauffage urbain	8
5.4. Raccordement aux réseaux existants	9

PAP “Val Saint André” à Luxembourg

Concept d'alimentation en eau potable et raccordement aux différents réseaux existants

Mémoire explicatif

1. Présentation

Le PAP « rue du Val Saint André » est situé dans la commune de Luxembourg dans le quartier du Rollingergrund. Il correspond à la construction de 3 résidences principales. La première résidence comprend 35 unités, 200 m² de commerces et 360 m² de services. La deuxième résidence comprend 16 unités et la troisième une copropriété de 3 x 14 unités. Ces résidences se trouvent le long de la voirie existante.

Le projet est réalisé sur la parcelle n°19/6494, section HoF de Merl et se trouve en zone d'habitation II du PAG.

Notre bureau d'études Kneip Ingénieurs-conseils S.à.r.l., a été chargé par le Fonds du Logement, d'étudier le concept d'alimentation en eau potable du PAP projeté ainsi que son raccordement aux divers réseaux d'approvisionnement.

2. Alimentation en eau potable

Les modalités concernant le raccordement à la conduite d'eau ont été communiqués dans le CR -05864-ING-02 et sont reprises ci-dessous :

- Un raccord par parcelle cadastrale ;
- Le raccord se fait à angle droit par rapport à la voirie sur la façade longeant la voirie (aménagement local à prévoir en conséquences).

La personne de contact pour les raccordements au sein de la Ville de Luxembourg est Monsieur Tom Wagner (twagner@vdl.lu; 4796-4334).

Plus précisément, la résidence 1 sera raccordée de préférence à la conduite d'eau de la Rue Flemming. Les résidences 2 et 3 seront raccordées de préférence à la conduite DN 150 de la rue du Val Saint André. Un plan de situation reprenant ces informations se trouve en annexe 5.2.

La capacité du réseau est suffisante pour desservir les 93 unités du projet. Une pression de 3 bars du réseau existant a été mesurée au niveau de la Rue Barble (altitude approximative de 325 m). Dans le cadre de l'élaboration du projet, la nécessité de mettre en place un hydrophone (avec disconnecteur) pour la résidence 1 devra être vérifiée.

3. Chauffage urbain

La Ville de Luxembourg a élaboré un avant-projet pour le raccordement des 3 résidences du PAP. Le projet est repris sur le plan 4796-3186 joint (Annexe 5.3).

4. Raccordement aux réseaux existants

Des demandes de renseignements par courrier ont été adressées le 08/03/2018 à trois exploitants de réseaux existants, à savoir :

- **Creos**, pour un réseau de gaz et d'électricité
- **POST Technologies**, pour un réseau de télécommunication
- **SFR** pour un autre réseau de télécommunication

4.1. Réseau de gaz et d'électricité Creos

Gaz

Creos nous a informé par courrier électronique du 12 mars 2018 que le tracé au droit de la rue du Val Saint André et de la rue Alexandre Flemming est existant via deux types de canalisation de gaz basse pression PE 160 LP 08 et St100 LP 75. La Creos nous a également informé qu'un raccordement par résidence devra être réalisé. Le raccordement sera réalisé dans un local situé au rez-de-chaussée ou au premier sous-sol, qui devra être situé côté rue. Ce local devra correspondre aux prescriptions de la norme DIN 18012. Un plan transmis par Creos se trouve en annexe 5.4.

En ce qui concerne les réseaux souterrains, le tracé indiqué sur le plan en annexe 5.4. n'est qu'approximatif. Avant le début des travaux à proximité des réseaux de la Creos, un marquage sur place par le centre d'exploitation est indispensable. (pour un RV de marquage veuillez s.v.p. faire une demande 2 semaines avant le début des travaux par fax au 2624-5100 ou documentation@creos.net, en utilisant le formulaire, disponible

en ligne sur creos.net ou sur le lien <http://www.creos-net.lu/partenaires/entrepreneurs.html>)

Electricité

Sur le plan repris en annexe 5.4, le tracé approximatif du réseau électrique est repris.

En ce qui concerne la performance du réseau, la Creos a attiré l'attention sur le fait que le transformateur existant ne présente pas une capacité suffisante pour le projet et un nouveau transformateur devra être prévu dans le cadre du projet d'exécution.

Dans le cadre de ce projet d'exécution, une nouvelle demande de raccordement doit être introduite auprès de la Creos qui transmettra une offre détaillée ainsi que les plans de raccordement.

4.2. Réseau de télécommunication POST Technologies

La société POST Technologies a communiqué les informations relatives à un raccordement pour les 3 résidences du PAP. Longeant la rue du Val Saint André et la rue Alexandre Flemming, une gaine a été posée dans le trottoir du côté du lotissement projeté. Les plans transmis par la POST se trouvent en annexe 5.4.

4.3. Réseau de télécommunication SFR

La société SFR a été contactée à plusieurs reprises par courrier, courrier électronique et par téléphone. Aucune réponse n'a été communiquée. Les modalités de raccord devront être définies dans le cadre du projet d'exécution (billing.lu@sfr.eu).

Luxembourg, le 26 mars 2018